

PROJET : COEUR DE VILLE - RESIDENCE DE LA ROSERAIE

La préservation des espaces verts existants confirmée sur le plan de synthèse est demandée par le Programme d'Aménagement et de Développement Durable ( PADD )

Le square Allende est classé en zone UAr dans le règlement du PLU. Il peut donc être construit et d'abord rasé. Il faut 2 mois à partir de la date d'affichage pour que les bâtiments soient démolis afin que des personnes exercent un éventuel recours.

Il faut respecter ces délais ce qui n'a pas été fait pour la Maison du Roman Populaire, de la ferme de l'Haÿ les Roses rue des Tournelles et de la maison XVIII ème en face de la poste dont la cave du XVI ème se trouve enfouie sous des monceaux de pierres.

De plus, il y a contradiction entre les différents documents du PLU ce qui est également illégal.

L'étude d'impact de ce projet a été jugé très insuffisante par la MRAe qui demande d'importants compléments d'étude qui devraient être pris en compte dans les permis de construire. Le Préfet demande quelques modifications du projet et a rejeté l'avis défavorable de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF) sur le projet Roseraie.

Le projet doit donc être revu.

Celui-ci ne valorise en rien le patrimoine historique puisqu'il n'y a plus la vieille ferme de l'Haÿ les Roses, la maison du Roman Populaire, la cave du XVI ème et la maison du XVIII ème. Quant à la collection de roses anciennes que constitue la Roseraie celle-ci est fortement menacée par les nuisances de toutes sortes (sonores, visuelles, olfactives et environnementales) ayant pour conséquence une diminution des touristes.

En résumé, il ne reste plus grand chose du patrimoine historique.

Je ne vois pas comment on peut planter 114 arbres, construire 136 logements, un parking souterrain avec entrée et sortie pour les véhicules, des commerces et une salle culturelle polyvalente. C'est mission impossible pour les arbres. Il faudra de nombreuses années pour que ceux-ci deviennent adultes et ils vont subir de nombreuses nuisances.

Abattre les arbres au square Allende qui sont adultes et variés c'est impensable alors que le dossier de l'agenda 21 demande la préservation des espaces boisés existants. (De plus, ce n'est que le début de l'abattage des arbres car il en sera de même pour le projet du marché.)

Parlez de développement durable et d'Agenda 21 dans le journal d'Avril et réaliser un projet qui est en contradiction, une roseraie qui sera menacée par les nuisances, des arbres abattus, très peu d'espaces verts au square Allende dans le projet puisqu'il y aura une route, des logements ...etc, dont l'impossibilité de planter 114 arbres.

EN RESUME, IL FAUT DONC REVOIR CE PROJET, TROP DE BATIMENTS (LOGEMENTS, COMMERCES....)  
PAS ASSEZ D'ESPACES VERTS.

FRANCINE ROMESTANT

Mardi 16 Avril

Mardi 17 Avril

Courrier arrivé au Service Urbanisme le 17/04/2019

Mme LE FORESTIER Chantal  
21 Allée du Parc de la Bièvre  
94240 L'HAY LES ROSES.

Arrivé: 2019.003176	L'HAY-LES-ROSES
Réclamation concernant le projet coeur de ville	
Reçu: 15/04/2019	
Rep: 15/05/2019	
DGS/PDU	



le 5 Avril 2019

Mme LE FORESTIER Chantal  
21 Allée du Parc de la Bièvre  
94240 L'HAY LES ROSES.

Arrivé: 2019.003176	L'HAY-LES-ROSES
Réclamation concernant le projet coeur de ville	
Reçu: 15/04/2019	
Rep: 15/05/2019	
DGS/PDU	



le 5 Avril 2019

Monsieur,

Désolée que ce projet soit à l'ordre du jour. En effet, je préférerais que l'on conserve un espace "nature" tel que l'actuel est même un peu amélioré plutôt que de retrouver des bâtiments et du béton.

Pourquoi n'avoir pas choisi un espace parking et pelouse qui seraient dans la perspective de notre belle roseraie. Vous demandez votre avis, c'est pourquoi

je me suis permis de vous adresser ce courrier. Je vous prie d'après, Monsieur le Maire mes salutations distinguées

p. Le Forestier

Jean-Louis MAZAUD  
15 Ter rue des Tournelles

Des immeubles du projet « cœur de ville » doivent être construits à 12 mètres du mur de la Roseraie.



Ci-dessous : les immeubles sembleront presque construits à l'intérieur de la Roseraie. En effet leur terrain est enclavé dans l'enceinte du parc départemental.

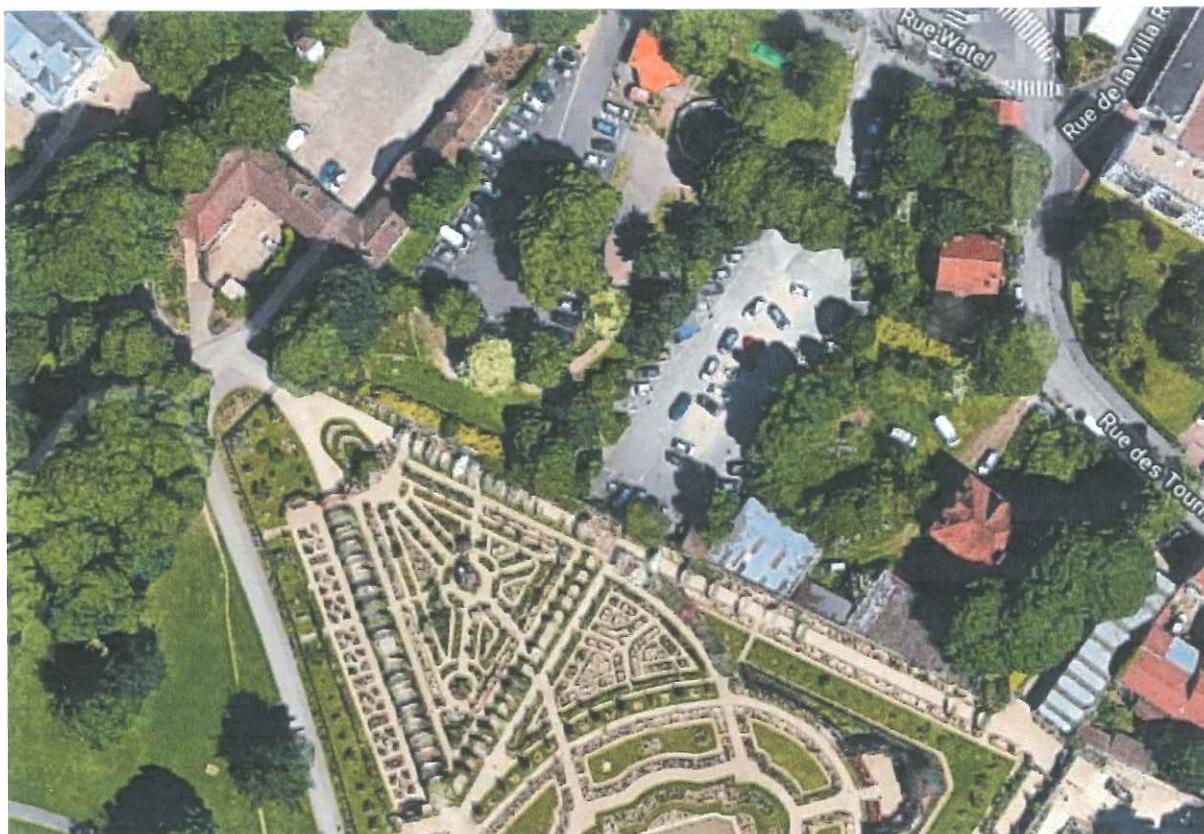


La Roseraie du Val-de-Marne accueille des visiteurs du monde entier. Elle est entourée d'arbres et cela participe à la beauté du site.

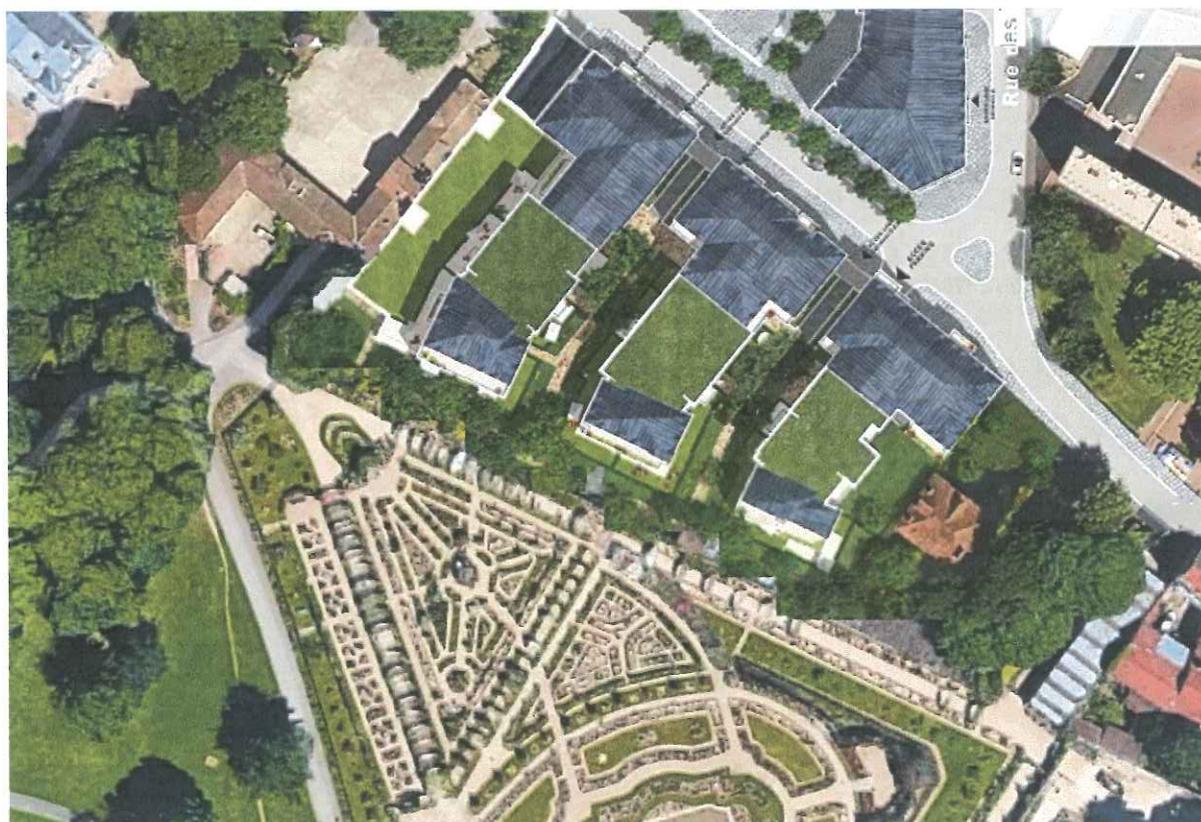


Ci-dessous : les immeubles seront trop près de la Roseraie (12 m), et sur un terrain surélevé. Les arbres qui seront plantés en séparation appartiendront aux copropriétaires, donc ils seront taillés ou même coupés. Le cadre paysager est abîmé.





Les nouveaux immeubles seront enclavés entre l'accueil du parc et la Roseiraie, sur un terrain surélevé en raison de la pente de la rue Watel. Ils seront très visibles.



Le niveau du sol est 1,50 à 2 m plus haut sur l'actuel parking que dans l'entrée du parc. Cela va rehausser les immeubles, cela va donner quelque chose comme ça...



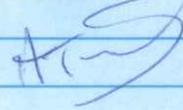
L'entrée du parc sera aussi défigurée.

Pour ma part je ne suis pas opposé au reste du projet, qui participe à la valorisation du centre-ville.

Mardi 17 Avril 2018

Consultation le dimanche pour permettre à l'Association de Amis de  
la Roseme de préparer un dossier complet, en particulier par consultation  
des ibelles des plous.

Alois Tarbarich  
Administrateur de l'Association



Jeudi 18 avril 2019.

Monsieur le Maire,  
Je suis tout à fait d'accord sur votre  
projet Centre Ville... il me semble que  
ce projet est bien défini... il faut  
comme les autres villes "Esaj" le changement.  
Bon courage

M. GEORGES  
19 Av 9<sup>e</sup> de Gaulle  
91 246 L'Hay La Ros

Jeudi 18 Avril 2019.

C'est un projet que j'attends personnellement avec beaucoup  
d'impatience. Il me semble parfaitement étudié, conçu, illustré  
et explicite. Il était temps que la ville de L'Hay les Roses, sous prétexte  
du Val de Marie soit redéfinie dans son importance compte tenu de  
sa situation géographique, son impact environnemental. C'est un projet  
qui dynamise la ville, ses habitants, son influence commerciale.  
Nous avons hâte de la voir réalisée.

Jean-Pierre BRATI  
Procureur honoraire  
Ancien Correspondant des Parfums  
de l'Etat

